



Lycée - Centre de formation - IFAP

Acquérir des compétences professionnelles et un premier niveau de qualification dans le secteur de la petite enfance (0-6 ans)

CAP A.E.P.E. **Accompagnant Educatif Petite Enfance**

Nouveau CAP remplaçant le CAP Petite Enfance suite à la réforme du diplôme (Arrêté JO du 13/04/2017)

CONDITIONS D'ADMISSION

- Etre âgé de 17 ans révolus
- Etre titulaire d'un diplôme (CAP, BEP, BAC, Titre professionnel...) pour être exempté des modules d'enseignement généraux
- Entretien de motivation avec CV et lettre de motivation

ORGANISATION DE LA FORMATION

De septembre à juin

Alternance (non rémunérée) cours/stages

560 h de stages (16 semaines) dans le secteur de la petite enfance (0 à 6 ans) :

- École maternelle ou accueil collectif pour mineurs
- Établissement ou service d'accueil collectif des enfants de moins de 6 ans
- A domicile

CONTENU DE LA FORMATION

Aucune équivalences ou dispenses d'assiduités connues à ce jour

EP1 - Accompagner le développement du jeune enfant

- S'informer sur les éléments du contexte et de la situation professionnels à prendre en compte
- Adopter une posture professionnelle
- Mettre en œuvre les conditions favorables à l'activité
- Mettre en œuvre des activités d'éveil en tenant compte de la singularité de l'enfant
- Réaliser des soins quotidiens et accompagner l'enfant dans son apprentissage
- Appliquer les protocoles liés à la santé de l'enfant

EP2 - Exercer son activité en accueil collectif

- Coopérer avec l'ensemble des acteurs concernés
- Etablir une relation sécurisante avec l'enfant
- Assurer une assistance pédagogique au personnel enseignant
- Assurer la remise en l'état de certains matériels et locaux

EP3 - Exercer son activité en accueil individuel

- Organiser son action
- Négocier le cadre de l'accueil
- Assurer les opérations d'entretien du logement et des espaces réservés à l'enfant
- Elaborer les repas

PSC1 ou SST

- Connaître et maîtriser les gestes et actions de premiers secours

COÛT DE LA FORMATION

Sur devis

INSCRIPTION

- RDV à prendre à partir du mois d'avril
- Remise du dossier à l'issue de l'entretien de motivation
- Inscription validée **UNIQUEMENT** au retour du dossier **COMPLET**

PREPA CONCOURS AP OPTIONNELLE

78h à 140h de préparation aux concours d'Auxiliaire de Puériculture :

- Communication et positionnement professionnel
- Connaissance des formations et des métiers souhaités
- Actualité et étude de thèmes sanitaires et sociaux
- Argumentation orale
- Tests psychotechniques

CONTACT

CENTRE DE FORMATION JEANNE ANTIDE

55, impasse du Brévent
74930 REIGNIER-ESERY

04 50 43 25 14

rfe.reignier@cneap.fr

www.lyceejeanneantide.fr